

VILLE DE PONTOISE

DIRECTION GENERALE DES SERVICES
Secrétariat Général
OC/AM

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2020 EN VISIOCONFERENCE

Présidence de M. Philippe HOUILLON, Maire

Ouverture de la séance à 19h03

NOMBRE DE CONSEILLERS :

35

MEMBRES PRESENTS :

M. Philippe HOUILLON – M. Gérard SEIMBILLE – Mme Anne FROMENTEIL – Mme Stéphanie VON EUW – M. Guy-Noël ORTHION – Mme Léna DE BOURMONT – Mme Françoise LAUGIER – Mme Annick DUPAQUIER – M. Laurent LAMBERT – M. Sébastien BLANCHARD – M. Antoine SAVIGNAT M. Paul STEIN – Mme Monique LEFEBVRE – M. Emmanuel PEZET – Mme Dominique TOURNAIRE Mme Armelle LEGRAND-ROBERT – Mme Véronique LAVERT – Mme Céline KALNIN – M. Jacques VALADON – Mme Afreen ASHRAF – Mme Bénédicte ARIES – Mme Anne-Marie THOURON – M. François ERNST – M. Albert NOUMOWE – M. Pascal BOURDOU – Mme Annick FERRE – M. Patrick MORCELLO – Mme Solveig HURARD.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR : (en vertu de l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales)

M. Emmanuel SIOU a donné pouvoir à M. Paul STEIN.
Mme Chantal MUIS a donné pouvoir à Mme Armelle LEGRAND-ROBERT.

MEMBRES ABSENTS :

M. Taoufiq SEBTI.
Mme Sylvie MOREAU.
M. Raoul NKAMWA NJINKE.
M. Matthieu ESCANDE.
M. Jonathan RAULT.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Albert NOUMOWE est désigné en qualité de secrétaire de séance.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

POUR INFORMATION

M. Jacques VALADON est installé en tant que conseiller municipal, en remplacement de M. Jérémie CARON.

DOSSIERS SANS DEBAT (Art. 10 du règlement intérieur)

DOSSIERS AVEC DEBAT (Art. 10 du règlement intérieur)

IMPÔTS DIRECTS LOCAUX – FIXATION DES TAUX AU TITRE DE L'ANNEE 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, A LA MAJORITE : 29 voix pour et 1 abstention (Bénédicte ARIES)

ARTICLE UNIQUE : **FIXE** les taux d'imposition pour l'année 2020 comme suit :

- Taxe d'habitation 14,50 %,
- Taxe sur les propriétés bâties 24,89 %,
- Taxe sur les propriétés non bâties 35,62 %

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION - BUDGET PRINCIPAL – ANNEE 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, A LA MAJORITE : 22 voix pour et 8 abstentions (Bénédicte ARIES, Anne-Marie THOURON, François ERNST, Albert NOUMOWE, Pascal BOURDOU, Annick FERRE, Patrick MORCELLO, Solveig HURARD)

ARTICLE UNIQUE : **ADOPTE** le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2019 du budget principal dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif du budget principal pour le même exercice, à savoir :

	Résultat à la clôture de l'exercice 2018	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2019	Intégration de résultat par opération d'ordre (1)	Résultat de clôture de l'exercice 2019
Investissement	620 012,00		-4 893 282,37		-4 273 270,37
Fonctionnement	4 797 680,01		4 811 648,77		9 609 328,78
Total	5 417 692,01	0,00	-81 633,60	0,00	5 336 058,41

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION - BUDGET ANNEXE PARCS DE STATIONNEMENT – ANNEE 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, A LA MAJORITE : 22 voix pour et 8 abstentions (Bénédicte ARIES, Anne-Marie THOURON, François ERNST, Albert NOUMOWE, Pascal BOURDOU, Annick FERRE, Patrick MORCELLO, Solveig HURARD)

ARTICLE UNIQUE : **ADOPTE** le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2019 du budget annexe parcs de stationnement dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif du budget annexe parcs de stationnement pour le même exercice, à savoir :

	Résultat à la clôture de l'exercice 2018	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2019	Intégration de résultat par opération d'ordre	Résultat de clôture de l'exercice 2019
Investissement	887 945,74		3 194 883,74		4 082 829,48
Exploitation	83 112,18		128 431,35		211 543,53
Total	971 057,92	0,00	3 323 315,09	0,00	4 294 373,01

COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET PRINCIPAL – ANNEE 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, A LA MAJORITE : 21 voix pour et 8 abstentions (Bénédicte ARIES, Anne-Marie THOURON, François ERNST, Albert NOUMOWE, Pascal BOURDOU, Annick FERRE, Patrick MORCELLO, Solveig HURARD).

M. Philippe HOUILLON quitte la visioconférence et ne prend pas part au vote.

ARTICLE UNIQUE : ADOPTE le compte administratif du budget principal pour l'exercice 2019 présentant les résultats suivants :

SECTION D'INVESTISSEMENT			
	Dépenses	Recettes	Solde
Réalisé 2019	13 238 939,61	8 345 657,24	-4 893 282,37
Résultat 2018 (001)		620 012,00	620 012,00
Résultat de clôture Investissement			-4 273 270,37
Restes à réaliser 2019	1 947 847,82	2 364 218,64	416 370,82

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	Dépenses	Recettes	Solde
Réalisé 2019	35 262 936,17	40 074 584,94	4 811 648,77
Résultat 2018 (002)		4 797 680,01	4 797 680,01
Résultat de clôture Fonctionnement			9 609 328,78

RESULTAT CUMULE (FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT)			
	Dépenses	Recettes	Solde
Total cumul (RAR inclus)	50 449 723,60	56 202 152,83	5 752 429,23
Total cumul (hors RAR)	48 501 875,78	53 837 934,19	5 336 058,41

COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE PARCS DE STATIONNEMENT – ANNEE 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, A LA MAJORITE : 21 voix pour et 8 abstentions (Bénédicte ARIES, Anne-Marie THOURON, François ERNST, Albert NOUMOWE, Pascal BOURDOU, Annick FERRE, Patrick MORCELLO, Solveig HURARD).

M. Philippe HOUILLON quitte la visioconférence et ne prend pas part au vote.

ARTICLE UNIQUE : ADOPTE le compte administratif du budget annexe parcs de stationnement de l'exercice 2019 arrêté comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT			
	Dépenses	Recettes	Solde
Réalisé 2019	808 841,65	4 003 725,39	3 194 883,74
Résultat 2018 (001)	887 945,74	887 945,74	0,00
Résultat de clôture Investissement			3 194 883,74
Restes à réaliser 2019	7 241,61		-7 241,61

SECTION D'EXPLOITATION			
	Dépenses	Recettes	Solde
Réalisé 2019	393 970,92	522 402,27	128 431,35
Résultat 2018 (002)		83 112,18	83 112,18
Résultat de clôture d'Exploitation			211 543,53

RESULTAT CUMULE (EXPLOITATION ET INVESTISSEMENT)			
	Dépenses	Recettes	Solde
Total cumul (RAR inclus)	2 097 999,92	5 497 185,58	3 399 185,66
Total cumul (hors RAR)	2 090 758,31	5 497 185,58	3 406 427,27

TARIFS DE LA FOIRE SAINT-MARTIN 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :

ARTICLE 1 : APPROUVE les tarifs 2020 de la Foire Saint-Martin, tels que ci-annexés.

ARTICLE 2 : DIT que les recettes prévisionnelles sont prévues au budget communal.

BOURSES COMMUNALES - ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE:

ARTICLE 1 : AUTORISE l'attribution des bourses communales d'enseignement, pour l'année scolaire 2019-2020, selon les critères suivants :

- △ 76,00 € pour les collégiens répondant au taux 2 de l'Éducation nationale,
- △ 108,00 € pour les collégiens répondant au taux 3 de l'Éducation nationale,
- △ 108,00 € pour les lycéens et étudiants boursiers.

ARTICLE 2 : PRÉCISE que les bourses d'étude sont attribuées aux seuls élèves domiciliés à Pontoise dont le dossier répond aux critères établis.

ARTICLE 3 : DIT que la dépense totale d'un montant de 17 916€ sera imputée au budget 2020.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ET DES CENTRES DE LOISIRS

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :

ARTICLE 1 : ADOPTE le règlement intérieur des activités périscolaires et des centres de loisirs municipaux.

ARTICLE 2 : DIT QUE le règlement intérieur entrera en vigueur à compter de la rentrée scolaire 2020/2021.

RENOUVELLEMENT DU PROJET JEUNESSE : BOURSES DE DECOUVERTE PROFESSIONNELLE EN MAIRIE

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :

ARTICLE 1 : APPROUVE le renouvellement du projet jeunesse de découverte professionnelle en mairie, selon les nouvelles modalités.

ARTICLE 2 : AUTORISE la création de la bourse de découverte professionnelle en mairie, d'un montant maximum de 150 € par jeune, pour une mission de 22 heures au sein des services municipaux et une demi-journée d'information collective.

ARTICLE 3 : AUTORISE le maire ou son représentant à signer les conventions d'accueil et d'attribution d'une bourse de découverte professionnelle en mairie et tous les documents afférents.

ARTICLE 4 : AUTORISE le versement de la bourse au nom des boursiers ou à défaut, celui de leur représentant légal.

ARTICLE 5 : DIT que les dépenses sont inscrites au budget communal, soit 6000€.

OUVERTURE DE CERTAINS POSTES AUX CONTRACTUELS

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :

ARTICLE 1 : APPROUVE l'ouverture aux contractuels des postes indiqués dans le tableau ci-annexé.

ARTICLE 2 : DIT que les emplois listés en annexe sont ouverts aux agents titulaires du cadre d'emplois correspondants, mais qu'en l'absence de candidat titulaire adapté aux besoins du poste, ces emplois pourront être pourvus par des agents contractuels pour une durée déterminée ou indéterminée, conformément aux dispositions des articles 3-3.2° et 3-4, compte tenu de la nature des fonctions, de l'étendue des responsabilités et des besoins du service, plus amplement détaillés dans le tableau joint en annexe.

ARTICLE 3 : PRECISE que ces emplois sont accessibles aux candidats possédant un diplôme de niveau correspondant et/ou d'une expérience professionnelle dans le domaine concerné.

INFORMATIONS SUR LES DECISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES, DES N° 127/2020 A N°138/2020

Conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal est informé des décisions prises par le Maire, dans le cadre de la délégation de compétence au titre de l'article L.2122-22 :

N°	OBJET	CONTRACTANT	COÛT (en € TTC)
127	Création d'une sous-régie de recettes instituée auprès de la Ville intitulée "Studio Caméléon"	-	-
128	Création d'une sous-régie de recettes instituée auprès de la ville de Pontoise intitulée "Jeunesse"	-	-
129	Création d'une sous-régie de recettes instituée auprès de la Ville de Pontoise intitulée "Patrimoine"	-	-
130	Contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la construction du groupe scolaire Ludovic Piette	EXPRIMME	768 €
131	Passation d'une modification n°1 au marché de restauration du beffroi de la tour nord de la cathédrale St Maclou de Pontoise	LE BRAS FRERE	Montant de la modification=7 322,63 € TTC; nouveau montant du marché=117 917,99 €
132	Mise à disposition de tablettes au profit de la direction académique de l'éducation Nationale et des collèges Simone Veil et Nicolas Flamel	Direction académique de l'Education Nationale Collège Simone Veil, collège Nicolas Flamel	A titre gracieux
133	Résiliation du marché relatif à la conception et la réalisation du feu d'artifice du 14 juillet 2020 sur les communes de Pontoise et de Saint Ouen l'Aumône	LES MAGICIENS DU FEU	-
134	Marché public de maîtrise d'œuvre pour les travaux de confortement du mur du rempart boulevard Jean Jaurès	ACV ARCHITECTE	13 776 €
135	Avenant n°1 au marché public de développement d'un dispositif de vidéo protection et maintenance	EIFFAGE ENERGIE	2 687,74 €
136	Demande de financement au titre de la Dotation de Soutien à l'investissement Local 2020 pour les travaux de rénovation du gymnase Chabanne	ETAT	154 919,85 €
137	Demande de financement au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2020 pour les travaux de rénovation de l'école maternelle du groupe scolaire Ludovic Piette	ETAT	92 298,21 €
138	Passation d'une modification n°2 au marché de restauration du beffroi de la tour nord de la cathédrale St Maclou de Pontoise	LE BRAS FRERE	Montant de la modification=792,48 € TTC; nouveau montant du marché=118 710,46 €

QUESTIONS ORALES

QUESTION ORALE 1 POSEE PAR MME BENEDICTE ARIES « POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE A PONTOISE »

Pour que la rue de l'Hôtel de ville puisse devenir un espace de rencontre

Monsieur le Maire,

Vous savez combien les commerces dans leur ensemble ont souffert du confinement. Pour accueillir à nouveau leurs clients, plusieurs ont installé des mini salon d'attente sur le trottoir. Les cafés ont étendu leurs terrasses au maximum mais il faut aller plus loin que la seule gratuité du droit de terrasse en 2020. Il faut aussi faciliter la présence des chalands.

La rue de l'Hôtel de Ville rue est avec la place de la gare et l'esplanade de l'office du tourisme un lieu essentiel de rencontre pour les habitants sans jardin ni balcon du secteur dense que représente le centre ancien haut et bas. Or elle ne peut pas jouer ce rôle actuellement car elle est encombrée de voitures stationnées et il faut en permanence s'y défier des voitures en circulation de transit.

Je propose qu'au plus vite et au moins pour cet été, tout stationnement, même de courte durée soit interdit rue de l'Hôtel de Ville au minimum en journée, et que le trafic n'y soit autorisé que pour les véhicules prioritaires, ceux des personnes handicapées ou de livraison.

Merci de votre réponse.

QUESTION ORALE 2 POSEE PAR MME BENEDICTE ARIES « POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE A PONTOISE »

Quel dispositif culturel et social à destination des enfants pour l'été ?

Monsieur le Maire,

Presque tous les enfants pontoisiens auront été trop longtemps intégralement privés d'école et c'est peu dire que la reprise n'est que partielle. La presse évoque le chiffre de 7% d'enfants rescolarisés très partiellement dans le Val d'Oise.

On sait que ce déficit des pratiques d'apprentissage et de vie en groupe impactera plus fortement les enfants dont les parents n'ont pas les conditions matérielles, culturelles et sociales pour y pallier sans le soutien de la collectivité.

Quels sont les offres nouvelles d'été que va proposer la ville de Pontoise à ces enfants ?

S'inscriront-elles dans ce dont le ministre de l'Education a évoqué le financement, ces « vacances apprenantes », ces « écoles ouvertes », ces « accueils de loisirs apprenants » ?

Merci de votre réponse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h58.

Affiché le : 16 JUIN 2020

